

Agenda 21 en Mauritanie

La menace environnementale

Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) appuie le gouvernement mauritanien pour l'élaboration d'un Agenda 21 national, à travers une stratégie de développement durable (SNDD) et un Plan d'Action National pour l'Environnement et le développement durable (PANE), selon un livre-bilan des 35 ans de présence de l'agence onusienne en mauritanie.

Ce concours s'explique par le fait que le pays fait face à des problèmes environnementaux importants et diversifiés, précise-t-on.

Ces problèmes se posent en terme de sécheresse, de développement des énergies extractives minières et pétrolières, de surexploitation des ressources halieutiques, d'utilisation abusive de combustible ligneux comme énergie domes-

tique, de développement urbain et de questions liées à la disponibilité et à la qualité de l'eau, selon le document.

La prise en compte de la dimension environnement de tous ces problèmes se faisait encore de manière sectorielle, à travers des projets et programmes sans grande coordination, une situation marquée également par l'absence d'un cadre juridique et institutionnel adapté.

Ainsi, l'Agenda 21 mettra en place une stratégie nationale du développement durable et le Plan d'Action Nationale pour l'Environnement et le Développement Durable.

Ces deux instruments sont considérés comme de «véritables outils de cohérence de la politique nationale environnementale et d'intégration de cette politique dans les stratégies sectorielles.»